

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 4 octobre 2021

LA COUR DES COMPTES ET LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉ SIGNENT UNE CONVENTION DE PARTENARIAT DANS LES DOMAINES DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE

Pierre Moscovici, Premier président de la Cour des comptes, et Manuel Tunon de Lara, Président de la Conférence des présidents d'université, ont signé le 30 septembre une convention de coopération engageant une démarche de coopération entre les deux institutions.



Photo : elombard | Cour des comptes

Emanation d'une volonté commune de rapprochement, la convention de coopération signée le 30 septembre par le Premier président de la Cour des comptes et le Président de la Conférence des présidents d'université vise à définir les modalités d'échange entre les deux institutions dans les domaines de la recherche et de la formation.

Dans l'objectif de créer un dialogue entre le monde du savoir, de la recherche, et la réalisation des évaluations de politiques publiques, le texte prévoit, pour une durée de quatre ans, la conduite de nombreuses actions, parmi lesquelles l'organisation d'échanges, de visites et de séminaires communs.



Les implantations locales des établissements membres de la CPU, comme celles des chambres régionales et territoriales des comptes, permettront, en outre, d'étendre et de nourrir ces échanges sur l'ensemble du territoire. Par ailleurs, les partenariats de recherche et l'accueil de chercheurs au sein des équipes de la Cour des comptes seront encouragés afin d'enrichir les perspectives et de pérenniser les ponts créés entre les juridictions financières et le monde académique.

« Pour exercer au mieux sa mission de contrôle, la Cour des comptes a besoin de tisser des liens avec les chercheurs de toutes disciplines. Il est essentiel que les méthodes scientifiques les plus rigoureuses viennent à l'appui de nos constats, en particulier dans la conduite des évaluations de politiques publiques qui vont occuper une place de plus en plus importante au sein de nos activités. La Cour doit être plus ouverte que jamais aux compétences extérieures. Le partenariat que nous nouons aujourd'hui avec la CPU y contribuera fortement », souligne Pierre Moscovici, Premier président de la Cour des comptes.

Pour Manuel Tunon de Lara, président de la CPU : *« Il est essentiel que les présidents d'université aient une perception juste des visites de la Cour des Comptes et du suivi des observations qu'elle formule. Mais l'enjeu dépasse aujourd'hui cette relation somme toute classique. Il est aussi primordial de permettre aux universités de nourrir la réflexion de la Cour sur les politiques publiques, leur mise en œuvre et leur évaluation, en s'appuyant sur les avancées de la recherche dans une approche pluridisciplinaire. C'est enfin l'opportunité d'offrir à des doctorants des thèmes de recherche suggérés par la Cour, à un moment où le doctorat doit être évalué à sa juste hauteur, dans la fonction publique comme dans l'ensemble de la société. »*

CONTACTS PRESSE :

Conférence des présidents d'université ☎ Johanne Ferry-Dély T 01 44 32 90 03 ☎ johanne.ferry-dely@CPU.fr
Cour des comptes ☎ Julie Poissier T 01 42 98 97 43 ☎ julie.poissier@ccomptes.fr